

Avis concernant l'inscription universitaire et l'hébergement pour l'année universitaire 2026/2027

Accueil > Actualités > Avis concernant l'inscription universitaire et l'hébergement pour l'année universitaire 2026/2027

Inscription

Avis concernant l'inscription universitaire et l'hébergement pour l'année universitaire 2026/2027

📅 Publiée le 22-07-2026

Le Directeur de l'École Supérieure des Communications de Tunis porte à la connaissance de l'ensemble des étudiants de l'établissement les informations suivantes :

1. Le règlement des frais annuels d'inscription doit impérativement s'effectuer, exclusivement, via le site unique www.inscription.tn , conformément au calendrier suivant :

Niveau	Du	UN	Montant annuel pour les boursiers	Montant annuel pour les non-boursiers
Ingénieurs 1ère et 2ème année	20/08/2026	27/08/2026	57,4 DT	102,4 DT (1er versement : 57,4 DT)
Ingénieurs 3ème année			54,9 DT	99,9 DT (1er versement : 54,9 DT)

Ces frais d'inscription se décomposent comme suit : 5 DT au titre de la cotisation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, 2 DT de frais postaux, 2 DT de cotisation aux accidents scolaires et universitaires, 2,5 DT d'assurance pour le stage d'été et 0,9 DT d'assurance pour les travaux pratiques.

2. Le dossier d'inscription des anciens étudiants comporte les pièces suivantes (l'original devant être remis exclusivement au bureau des affaires estudiantines de l'École, entre le 01 septembre 2026 et le 08 septembre 2026) :

- Le reçu attestant le paiement des frais d'inscription (en cas de difficulté pour accéder au site www.inscription.tn , merci de réessayer plus tard)
- Une copie du RIB ou du RIP, en cas de changement de compte bancaire ou postal
- Pour les étudiants souhaitant bénéficier d'un logement universitaire (selon les places disponibles et par ordre de priorité), merci de déposer une demande à cet effet en joignant tous les documents justificatifs par e-mail hebergement@supcom.tn . Il est également demandé d'apporter les documents requis le 31 août 2026 .

3. Le dossier d'inscription des nouveaux étudiants comporte les pièces suivantes (l'original devant être remis exclusivement au bureau des affaires estudiantines de l'École, entre le 01 septembre 2026 et le 08 septembre 2026) :

- Une copie de la carte d'identité nationale
- Le reçu attestant le paiement des frais d'inscription (en cas de difficulté pour accéder au site www.inscription.tn , merci de réessayer plus tard)
- Les étudiants bénéficiant d'une exonération partielle des frais d'inscription sont priés de transmettre une attestation de travail du tuteur à l'adresse électronique scolarite@supcom.tn
- Une photo d'identité récente et de bonne qualité (format carte d'identité nationale), portant au dos le nom de l'étudiant ainsi que son niveau d'études



- Le dossier médical, à récupérer auprès du dernier établissement scolaire fréquente

Il est demandé de renseigner la fiche électronique de renseignements avec le plus grand soin (dans le respect des délais d'inscription : **lien**). Ce même lien permet également aux étudiants souhaitant bénéficier de l'hébergement universitaire de s'y inscrire, dans la limite des places disponibles et selon les priorités établies .

Remarques importantes :

- * Les résultats relatifs à l'attribution de l'hébergement universitaire seront publiés sur le site web de l'école (Actualités) le **28 août 2026 à 13h00** . Les chambres du foyer seront disponibles le **31 août 2026 à partir de 8h** .
- * Chaque étudiant est tenu de compléter son dossier d'inscription en personne, exclusivement auprès du bureau des affaires estudiantines de l'École, entre le **01 septembre 2026** et le **08 septembre 2026** . Tout étudiant n'ayant pas accompli les formalités d'inscription requises dans les délais fixés ne pourra être admis.
- * L'étudiant qui ne rejoint pas les cours dans les délais impartis en assume seul les conséquences, conformément au **Règlement intérieur de l'établissement** . Un retard dans l'inscription administrative de l'étudiant ne dispense en aucun cas de la comptabilisation des absences aux cours, ni de leur prise en compte dans le cadre d'une éventuelle exclusion de la session d'examens du premier semestre.
- * Les cours de l'année universitaire 2026/2027 commenceront le mardi 01 septembre 2026, date à compter de laquelle le décompte des absences sera effectué.

Pour toute information complémentaire, veuillez adresser un e-mail à bod@supcom.tn

Toute l'équipe de l'École Supérieure des Communications de Tunis souhaite à l'ensemble des étudiants une année universitaire réussie, couronnée de succès et d'épanouissement.



S'abonner

Maintenant, allez pousser vos propres limites et réussir !

entrez votre email



Formations

- Ingénieurs
- Master Professionnel
- Master de Recherche
- Doctorat en TIC
- Formation Qualifiante et Certifiante

Suivez-nous



Liens Utiles

- Ministère des technologies de la communication
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Contactez-nous

-  Adresse : Cité Technologique des Communications Rte de Raoued Km 3,5 – 2083, Ariana Tunisie
-  Téléphone (+216) 70 240 900